



Conseil des écoles francsaskoises

L'éducation francsaskoise... Un monde à découvrir!



Appel d'offres

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
Mise en contexte.....	3
Aperçu de l'institution	3
MANDAT	4
Mandat.....	4
Contrat.....	4
Date limite de dépôt de la soumission	4
SOUSSION	5
Contenu de la proposition.....	5
Critères de sélection	5
Adjudication du contrat.....	5
Renseignements.....	6

AVANT-PROPOS

Mise en contexte

La présente démarche d'obtenir des services d'expertise en approvisionnement pour le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF). Ces services incluent l'analyse de la situation actuelle de toutes les composantes de l'approvisionnement en biens et services du CÉF, l'élaboration d'une situation optimale pour l'approvisionnement, et la réalisation d'un manuel exhaustif qui détaille les processus, les systèmes et les ressources pour mettre en place un service d'approvisionnement optimal, soit efficace, efficient et économe.

Aperçu de l'institution

Le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) est doté de 12 écoles et de 2 pavillons répartis dans 11 localités. Le CÉF s'étend sur tout le territoire de la Saskatchewan. Il se compose de 9 régions scolaires, toutes représentées par un conseiller ou une conseillère scolaire dont 4 régions en milieu urbain et 5 régions en milieu rural.

L'éducation francophone en Saskatchewan

Le CÉF s'est doté d'un triple mandat scolaire, culturel et communautaire en vue de préparer ses élèves à devenir de fiers francophones, citoyens accomplis.

Sa mission

Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.

Sa vision

L'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer comme francophone et de contribuer à part entière dans la société.

Ses valeurs

Une éducation francophone de grande qualité est essentielle à l'épanouissement de notre communauté francophone et à chacun de nos élèves. Dans le but d'assurer que chaque élève reçoive cette éducation de qualité et connaisse le succès, les principes et les valeurs suivants sont au cœur de toute action entreprise par le CÉF.

Relations interpersonnelles

Nous valorisons le développement du respect d'autrui, l'appréciation des autres et une conscience sociale chez nos élèves.

Environnement sain

Nous valorisons une communication ouverte et efficace dans un environnement sain et sécuritaire.

Culture d'excellence

Nous valorisons une culture d'excellence qui se soucie du succès pour tous ainsi que d'un engagement à l'épanouissement communautaire.

Le partenariat

Nous valorisons le partenariat foyer – école – communauté fondée sur les principes de tolérance, d'inclusion et de respect.

Innovation

Nous valorisons l'innovation, en cherchant à améliorer constamment l'existant.

Ouverture sur le monde

Nous valorisons la découverte de l'espace francophone, l'ouverture sur le monde et l'innovation.

MANDAT

Mandat

Le CÉF vise à établir un accord avec un fournisseur retenu afin de fournir des services, tel qu'il est décrit ci-dessous, tout en offrant également des recommandations innovatrices au CÉF permettant la réduction des dépenses administratives, le maintien de la qualité de ses services et le réinvestissement des économies réalisées dans la salle de classe.

Le CÉF recherche à cet effet un ou des contractuel(s) capables de livrer, sous la direction du Directeur général aux affaires, les services décrits ci-dessous.

Description des services demandés :

- Analyser la situation actuelle de l'approvisionnement de biens et de services, soit les processus, les systèmes et les ressources (budgétaires, humaines et matérielles).
- Élaborer une situation optimale pour l'approvisionnement de biens et de services
- Réaliser un manuel exhaustif qui détaille les processus, les systèmes et les ressources pour mettre en place un service d'approvisionnement optimal, soit efficace, efficient et économe

Contrat

Le CÉF établira un contrat de 3 mois renouvelable (juillet – août 2017). Le fournisseur est responsable de tous les coûts engagés en lien avec le présent appel d'offres et ceux-ci ne seront pas remboursés.

Date limite de dépôt de la soumission

Le document final (rapport en formats Word et PDF) doit être livré à **M. Ronald Ajavon**, Directeur général aux affaires, au plus tard le mardi **4 juillet 2017**.

SOUSSION

Contenu de la proposition

La proposition devra présenter, de façon détaillée, comment le, la ou les consultant(e)(s) compte(nt) s'y prendre pour chaque étape de réalisation du projet. La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants :

- Les coordonnées de l'entreprise soumissionnaire (adresse postale et électronique, numéros de téléphone et télécopieur) ainsi que de toute firme sous-contractée ;
- La description de l'entreprise ainsi que celle des sous contractés et expérience pertinente de chacune ;
- Le nom et les antécédents pertinents des personnes affectées au projet en précisant les rôles de chacun ;
- Une brève description du mandat tel que compris par l'entreprise ;
- La description complète des biens livrables proposés ;
- L'expertise exhaustive du secteur de :
 - l'approvisionnement dans le secteur public (par exemple, nombre d'années et l'ampleur de l'expertise) en tenant compte des réalités locales et provinciales
- La connaissance du secteur de l'éducation
- La description de l'approche proposée et des échéanciers de travail ;
- La méthodologie préconisée pour réaliser le mandat ;
- Un budget détaillé pour la prestation des services, détaillant le coût total des honoraires professionnels et toutes autres dépenses nécessaires à l'accomplissement du mandat, précisé selon chaque volet.

Le(s) SOUMISSIONNAIRE(s) doit (vent) désigner une personne pour agir comme chargé de projet. Cette personne doit pouvoir démontrer les compétences nécessaires à la bonne gestion des activités. L'adhésion à un ordre professionnel reconnu et pertinent ou des études de premier et/ou deuxième cycle universitaire en gestion ou administration publique peuvent être considérant comme répondant à cette exigence.

Critères de sélection

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

Éléments d'évaluation	Poids
Contenu de la proposition (compétences de l'équipe, plan de travail, processus suggérés, etc.)	25%
Connaissance approfondie de l'approvisionnement dans le secteur public (par exemple, nombre d'années et l'ampleur de l'expertise) en tenant compte des	35%
Expériences/expertise des personnes affectées au projet	40%

Note : Puisque certaines consultations devront être effectuées auprès d'anglophones unilingues, l'expert-conseil doit démontrer sa capacité de travailler dans les deux langues officielles. Également, nous acceptons des soumissions dans les deux langues officielles.

Adjudication du contrat

Le contrat sera adjugé au mérite. Le CÉF se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition.

Le contrat ne sera pas nécessairement accordé au moins-disant.

Renseignements

Personne ressource et destinataire des offres de services :

Ronald Ajavon

Directeur général aux affaires, CÉF

Courriel: rajavon@cefsk.ca

